

La dette extérieure publique en progression de 1,45%

Un encours de 282,1 milliards de dirhams à fin mars

Kawtar Tali
ktali@aujourd'hui.ma

La dette extérieure publique du Maroc a connu une nette progression au premier trimestre. L'encours s'est établi à 282,1 milliards de dirhams contre 278,1 milliards de dirhams à fin 2014. La progression évaluée dans ce sens est de 1,45%, soit un additionnel de 4 milliards de dirhams. C'est ce qui ressort de la direction du Trésor et des finances extérieures (DTFE), relevant du ministère de l'économie et des finances. A cet égard, la dette extérieure des établissements et entreprises publics a connu au titre des trois premiers mois de l'année un additionnel de 5 milliards de dirhams. En détaillant la structure de la dette publique, les institutions internationales arrivent en tête avec une part de 44,7% du total de la dette extérieure publique. Les créanciers bilatéraux détiennent 29,3% (20,3% des pays de l'Union européenne, 2,7% des pays arabes). Les institutions financières monétaires et les banques commerciales se situent

en troisième position, soit une part de l'ordre de 26%. Notons que les établissements publics se veulent les premiers emprunteurs, soit 49,9% du total de la dette extérieure publique. Le Trésor détient, quant à lui, 49,7% au moment où les banques et collectivités locales n'ont emprunté que 0,4% au premier trimestre de l'année.

En revanche, la dette extérieure du Trésor affiche une stabilité au premier trimestre de l'année. Son encours s'est situé autour de 140,3 milliards de dirhams à fin mars contre 141,08 milliards de dirhams observés à fin décembre 2014. La structure de l'encours démontre une prédominance des institutions internationales. Ces dernières détiennent une part de 45,6% du total de l'encours de la dette extérieure. Le marché financier international se veut le deuxième groupement des créanciers avec une part de 34,5%. Les créanciers bilatéraux détiennent, quant à eux,



19,9% du total de l'encours. Cette proportion est composée de 12,6% des pays de l'Union européenne et 1,6% des pays arabes. La DTFE démontre également dans ses statistiques des tirages de l'ordre de 644 millions de dirhams. De ce total, les institutions internationales ont réalisé 594 millions de dirhams au moment où

les créanciers bilatéraux ont effectué 50 millions de dirhams. Les charges de la dette extérieure du Trésor ont atteint au premier trimestre de l'année 3,14 milliards de dirhams. Les charges en principal y totalisent 2,53 milliards de dirhams au moment où les charges en intérêts se sont situées autour de 602 mil-

lions de dirhams. En termes de devise, l'euro détient 77% de la dette extérieure contre 15,1% pour le dollar, 2,4% pour le yen et 5,5% pour les autres devises. La DTFE souligne que la dette à taux d'intérêt fixe a dominé, au premier trimestre, à hauteur de 65,3%. La dette à taux d'intérêt flottant représente pour sa part 34,7%.